

ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

Site ACORAM: <http://www.acoram.fr>

SECTION DE SAINT-MALO

Président : C.F. (R) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	section.saintmalo@acoram.fr
Vice-président : C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.1@laposte.net
Secrétaire : C.F. (H) Alain Heurtel	06 21 81 12 18	heurtel.alain@wanadoo.fr
Trésorier : E.V.1 (H) Jean-Luc Briet	06 82 91 29 86	jeanluc.briet72@wanadoo.fr
Coopérative : C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	louis.coulbeaux@hotmail.fr
Logistique : E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr

Bulletin du 25 mars 2015

Visite de l'entreprise Saint-Malo Manutention

Grâce à l'amabilité de son directeur, M. Ronan Sévette, ancien de la Marine Nationale, une visite de cette entreprise est proposée aux membres de la section le mardi 14 avril dans l'après-midi. Comme son nom l'indique, cette entreprise assure la manutention sur le port de Saint-Malo. Cette visite permettra de prendre connaissance des enjeux et perspectives de ce port. Elle s'inscrit dans une série de visites que la section souhaite organiser afin de mieux connaître les entités du monde maritime de la région.

Inscriptions auprès d'Antoine Virenque par mail ou voie postale (2 rue du Sabre 22770 Lancieux) avant le 10 avril. Indiquer nom, prénom, numéro de carte d'identité.

L'horaire précis et le lieu de rendez-vous seront communiqués aux inscrits.

Réunion du dimanche 29 mars – 11 heures – salle polyvalente du Port des Sablons

Le professeur Alain Berbouche (Maître de conférences hors classe honoraire des Facultés de droit et de science politique / Centre d'histoire du droit de Rennes / Institut de l'Ouest 'Droit et Europe') viendra nous parler de la réactivation de la section malouine de l'Institut français de la Mer. Il est rappelé que les épouses sont les bienvenues aux réunions de la section.

Escale de la frégate La Motte-Picquet

Ce bâtiment fera escale à Saint-Malo les 3 et 4 avril afin de célébrer les vingt-cinq ans de son parrainage avec la ville de Rennes. En principe, pour des raisons de sécurité, il ne devrait pas y avoir de visites ouvertes au public. La possibilité de participer à des visites a été communiquée aux membres de la section par courrier électronique du 19 mars.

Liberté de mouillage – appel du Cluster maritime français

La presse a évoqué la discussion à l'Assemblée Nationale sur la question des mouillages forains. Nous précisons que ce dossier est suivi par M. Gilles Lurton, député de l'arrondissement de Saint-Malo, qui a évoqué ce sujet lors de la rencontre qu'il a bien voulu accorder le 9 mars dernier au bureau de la section.

Le Président Bonnier nous a communiqué *l'appel pour que la mer reste libre* relayé par le Cluster dont l'ACORAM fait partie. Nul doute que ce sujet devrait être sensible aux membres de la section :

« Aux membres du Cluster,

Nous relayons aujourd'hui un appel important adressé par tous les acteurs de la plaisance et du nautisme : la possible création d'une taxe sur les bateaux mouillant dans les aires marines protégées ! Le Cluster Maritime Français s'associe aux craintes exprimées par les signataires de cet Appel : nous vous encourageons à y contribuer (en le signant sur le site Internet dédié : www.merlibre.fr) et à le diffuser largement.

Paris, le 19 mars 2015 - Les dirigeants de neuf des principales fédérations nautiques ont lancé aujourd'hui, en présence du Président du Cluster Maritime Français, « l'Appel pour que la mer reste libre ». Ils appellent tous les usagers de la mer et habitants du littoral à se mobiliser en faveur de la défense des valeurs qui les unissent tous, au premier rang desquelles les libertés d'usage et la non-discrimination par l'argent. Ils s'opposent à toute forme d'impôt qu'il faudrait payer pour avoir le droit de mouiller, plonger ou pêcher dans les eaux d'une aire marine protégée.

Tous les professionnels, associations, syndicats, personnalités, plaisanciers ou simples amoureux de la mer, sont invités à faire entendre leur voix et manifester leur attachement à ces valeurs sur le site www.merlibre.fr. Par cet appel, les neuf fédérations affirment leur vision commune sur le rôle essentiel joué par toutes les familles du monde maritime dans la préservation des équilibres économiques et environnementaux des zones littorales. Elles demandent à être consultées en amont sur les décisions et à ce que leurs voix soient désormais mieux prises en considération. Le littoral, préservé dans son intégrité, doit être la fierté des français. Pour qu'il le demeure, l'action publique ne doit pas diviser. Elle doit se déclinier dans la concertation sur les usages et la recherche d'un juste équilibre entre protection et développement du littoral.

Faites entendre votre voix sur www.merlibre (site développé spécifiquement pour recueillir les signatures de ceux et celles qui souhaitent apporter leur soutien à la défense des valeurs des usagers de la mer. Il permet également de retrouver toutes les actualités liées à cette thématique.) »

Renouvellement partiel du conseil d'administration de l'ACORAM

Pour mémoire, les fiches de candidature ont été publiées dans les 'pages spéciales' du dernier numéro de *Marine & Océans*. Elles devront être transmises au siège de l'ACORAM avant le 2 avril 2015.

Nouveau membre dans la section

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au capitaine de vaisseau (R) Manuel Domenech de Cellès qui vient d'adhérer à l'ACORAM et à rejoint notre section. Après une PMS et une PM para, il a rejoint le cours EOR de l'Ecole des fusiliers pour continuer avec le stage commando, devenant chef de section au commando Jaubert. Dans la réserve, il a exercé des activités correspondant à sa formation avant de se spécialiser dans le contrôle naval à l'EMM puis au commissariat général aux transports. Il est membre du "Transport Group /Ocean Shipping" de la division opérations de l'OTAN. Sa carrière civile fut entièrement dans le "shipping", d'abord chez Delmas-Vieljeux, puis comme fondateur d'une société exploitant des navires vraquiers essentiellement dédiés aux transports de céréales. Maintenant en retraite, il réside à Lancieux.

Condoléances

Le 24 juillet 2014 nous avons regretté la disparition de notre camarade Jean-Paul Le Trionnaire. Nous venons d'apprendre le décès de son épouse survenu début mars. Nous adressons ici nos plus sincères condoléances à la famille de Madame Le Trionnaire.

Cotisations 2015

Jean-Luc Briet, trésorier de la section, vient de faire des rappels aux quelques derniers retardataires. Règlements à lui adresser (La Brehaudais 35430 Saint-Jouan des Guérets), par chèque à l'ordre de 'ACORAM'. Le montant est de 49 euros (27 euros pour les veuves), augmenté de 30 euros pour l'abonnement à la revue *Marine & Océans*.

Félicitations à Claude-Henri Ronin

Notre camarade vient d'être élu président de la Compagnie nationale des experts de justice 'maritime et plaisance' (CNEJMP) dont il était déjà trésorier. Toutes nos félicitations et meilleurs vœux dans la réussite de ce mandat !

Présidence du CLAP

Le général (2s) BRUSS, président de l'Association des officiers de carrière en retraite (arrondissement de Saint-Malo) a été élu à la présidence du Comité de liaison des associations patriotiques (CLAP) dont fait partie l'ACORAM. Nous lui adressons nos vœux de succès pour cette présidence.

Dates à retenir :

- Mardi 21 avril, réunion du bureau
- 24 – 27 avril : pour les 70 ans de la libération des camps, plusieurs cérémonies commémoratives et manifestations culturelles sont prévues à Saint-Malo ; précisions dans un prochain bulletin
- Dimanche 3 mai, réunion de la section (salle indisponible le 26 avril)
- Mardi 26 mai, réunion du bureau
- Samedi 30 mai, cérémonie de fin de cours de la PMM à Saint-Malo / Assemblée générale de l'ACORAM en région parisienne
- Dimanche 31 mai, réunion de la section
- Mardi 23 juin, réunion du bureau
- Dimanche 28 juin, réunion de la section
- Samedi 26 septembre, sortie 'Grand Ouest' organisée par la section de Lorient : excursion à l'île de Groix